

Les Arcs sur Argens

Cité médiévale



Bienvenue sur la plaque de la chapelle Saint Pierre



En résumé

Aujourd’hui désaffectée et appelée chapelle Saint Pierre, cet édifice ...

Pour en savoir plus ...

Pour les plus joueurs d’entre vous

Cliquez sur l’image pour avoir la réponse



Voici la chapelle St Pierre lorsqu’elle était encore l’église Notre-Dame, église paroissiale du village. La voici représentée avant son agrandissement du XVI^e siècle.

Au moyen-âge elle sonnait les heures canoniales, c'est à dire les messes, toutes les trois heures en commençant vers minuit (matines, laudes, prime, tierce, sexte, none, vêpres et complies) Sachant qu'il faut 3 secondes pour sonner quatre heures, combien faudra t-il de secondes pour sonner "none" ?

Ville de Les Arcs sur Argens



Bastide Sainte Cécile



Retrouvez toutes nos actualités
sur le site de la mairie des Arcs
ici

Place Général De-Gaulle
83 460 LES-ARCS-SUR-ARGENS
Accueil : 04 94 47 56 95
Police : 04 94 47 56 95
Astreinte eau : 06 76 72 78 74
Astreinte voirie : 06 78 52 04 86

